



CICE
Le casse
du siècle

François Hollande et Pierre
Gattaz lors d'une rencontre
à l'Élysée le 19 janvier 2015.

Grands gagnants les actionnaires

Mal ciblée, inefficace, coûteuse... La mesure économique phare du mandat de François Hollande est sévèrement remise en question. Pourtant, certains veulent aller encore plus loin.

Erwan Manac'h

En 2012, nous allons voir ce que nous allons voir ! Le « choc fiscal » serait sans précédent. Il allait libérer les entreprises, relancer l'investissement et créer massivement des emplois.

Pierre Gattaz, président du Medef, en promettait un million. Arnaud Montebourg, alors ministre du Développement productif, en espérait presque deux fois plus. Pour que « l'effet levier » soit maximal, la dose prescrite était d'emblée colossale. Vingt milliards d'euros de réduction d'impôt sur les salaires inférieurs à deux Smic et demi, au nom du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), 21 autres milliards de réductions de cotisations patronales et d'impôts, au titre du pacte de responsabilité. Au total, en 2017, 41 milliards financés par des baisses de dépenses publiques. Soit 1,8 % de la totalité de la richesse créée en France (PIB).

Quatre ans après le démarrage du « pacte », sur le principal argument politique de la mesure – l'emploi –, le bilan est plus que mitigé. Selon différentes évaluations (1) portant sur le seul CICE, la mesure aurait permis de créer ou de préserver entre 125 000 et 160 000 emplois en trois ans. Même Manuel Valls a jugé en février que ce bilan « n'était pas satisfaisant ».

On note certes une amélioration des taux de marge des entreprises, constatée à l'échelle nationale. Le CICE n'y est pas pour rien, mais cette embellie est surtout due au prix bas du pétrole et à l'euro faible, qui font baisser les coûts et facilitent les affaires. Au bout du compte, la coquette somme perçue par les entreprises n'a pas changé leur modèle économique. La Poste, premier bénéficiaire du CICE, a poursuivi ses licenciements massifs. Carrefour, le premier employeur privé, continue d'augmenter les dividendes distribués à ses actionnaires.

Les entreprises embauchent lorsque leurs perspectives sont à la croissance, ce qui n'était

pas le cas depuis 2012. La baisse de 50 milliards d'euros de dépenses publiques pour financer le pacte de responsabilité n'y est pas étrangère. Les collectivités locales, qui ont perdu 7,4 milliards de dotations de fonctionnement de l'État, ont en effet restreint de 17 % leurs investissements entre 2013 et 2015, ce qui se ressent directement sur l'économie locale. Or, lorsque l'économie réelle ne leur promet pas de profits importants, les entreprises préfèrent nourrir la spéculation que d'agrandir leurs effectifs. D'où une augmentation insolente des dividendes distribués par les entreprises françaises. Au total, ils ont bondi de 11,1 % en 2015, pour atteindre 42 milliards de dollars (2). La loi sur le CICE interdit clairement que « le crédit d'impôt finance une hausse de la part des bénéfices distribués », mais ce point n'est pas examiné dans les différentes analyses portant sur le dispositif.

Pour être plus efficace, une telle mesure d'aide aux entreprises aurait dû être bien

1,8 %
du PIB français :
c'est ce que
représentent
les 41 milliards
d'euros du CICE.

mieux ciblée. Un tiers du CICE est allé dans les caisses des grandes entreprises en 2014, un autre tiers (seulement) a atterri dans celles des PME, qui créent pourtant le plus d'emplois. Le CICE n'a pas non plus atteint la cible la plus concernée par la « compétitivité », à savoir l'industrie, qui vend ses produits à l'étranger. Un cinquième de l'enveloppe globale est allé

à l'industrie, mais le secteur du commerce peu exposé à la concurrence internationale a capté lui aussi 19 % de cette aide.

Au-delà de ces constats généraux, il est impossible de savoir précisément où est passée cette manne. La loi impose théoriquement aux entreprises de présenter en comité d'entreprise un bilan du CICE. Mais les affirmations restent souvent évasives – 71 % des entreprises déclarent de dépenses d'investissements –, quand cette obligation n'est pas tout simplement ignorée « Nous avons à peine 15 % des entreprises qui respectent la loi et font figurer à leur p.24

(1) OFCE, France Stratégie, Sénat.
(2) Source Henderson Global Investors, août 2016.



p. 21 *« bilan une déclaration »*, regrette Pascal Pavageau, du secteur économique de Force ouvrière. Dans ce contexte, le rapport que doit publier fin septembre ou début octobre le comité de suivi des aides publiques aux entreprises, animé par l'agence publique France stratégie, ne devrait dégager aucune conclusion bouleversante. *« Notre seule certitude, c'est que le rapport ne sera pas en capacité de montrer l'effet du CICE sur l'emploi »*, prévient le syndicaliste, qui siège au comité d'évaluation. S'appuyant sur les informations transmises par les délégués syndicaux, il estime toutefois que *« 70 % du CICE ne sert*

La Poste, premier bénéficiaire du CICE, a poursuivi ses licenciements massifs.

qu'à faire de la trésorerie. 15 % va à l'investissement productif et 15 % est détourné de façon inadmissible vers les dividendes, voire le financement de délocalisations ».

À l'heure du bilan, les regrets des partis et des syndicats de gauche répètent donc les craintes exprimées lors de la mise en place du dispositif : l'avantage fiscal aurait dû être conditionné à des créations d'emplois. *« Cela ne nécessite qu'une ligne dans une loi de finances, instaurant une "réserve de conditionnalité", évaluée par la Direction régionale du travail [les services déconcentrés du ministère du Travail] »*, assure Pascal

Pavageau. Ce débat pourrait également être élargi au crédit d'impôt recherche (CIR), aux emplois aidés et aux 130 milliards d'aides publiques aux entreprises (3), souvent captés par les grandes entreprises qui maîtrisent l'art délicat des dossiers de candidature.

En matière d'aide aux entreprises, la gauche met en avant d'autres outils, pensés pour avoir un effet levier bien supérieur au saupoudrage du CICE. Une aide à la constitution de trésorerie, des prêts à taux zéro, un impôt progressif sur les sociétés afin de ne pas pénaliser les plus petites entreprises... Plusieurs idées sont avancées et tous les regards sont tournés vers la Banque publique d'investissement, dont le premier bilan est plus qu'encourageant (voir ci-contre). Mais ce débat engage beaucoup d'autres, au premier rang desquels celui des règles européennes sur la concurrence. Car la Commission européenne proscrit les aides publiques aux entreprises, qui confèrent *« un avantage déloyal »* aux bénéficiaires et *« nuisent à la concurrence »*.

« Pour que le CICE ne soit pas considéré comme une aide publique, il ne doit pas y avoir de discrimination entre ses bénéficiaires », rappelle Éric Champenois, directeur des financements de court terme de la BPI France, qui a délivré un préfinancement à de nombreuses petites et moyennes entreprises. Une aide ne peut donc pas cibler une région, une entreprise ou un secteur spécifique. Bruxelles pourrait aussi interdire de moduler le CICE en fonction de l'exposition des entreprises à la concurrence internationale ou de leur santé financière, et d'en exclure la

« LE CICE EST UN ÉNORME CADEAU »

Pierre* est contrôleur de gestion dans une grande entreprise. Il a les yeux rivés sur les comptes et participe aux décisions financières. Témoignage.

« Hollande n'est pas stupide, il souhaitait certainement faire un cadeau aux entreprises en l'enrobant dans une communication sur l'emploi. C'est réussi : le CICE est un énorme cadeau.

Mon entreprise est en bonne santé financière, mais elle a quand même touché une très grosse somme. On peut considérer qu'améliorer la rentabilité opérationnelle permet, sinon d'embaucher, de ne pas licencier. Mais c'est beaucoup

plus compliqué : les frais de personnel représentent une masse considérable avec des contraintes propres, indépendantes des allègements fiscaux. Donc, lier les deux, c'est se moquer du monde. En vérité, les entreprises sont en mode business as usual. On prend nos décisions sans tenir compte du CICE. Puis on ajoute la manne. Ça nous sauve ou ça améliore notre rentabilité...

Dans mon entreprise, ce sont les actionnaires qui se sont vraiment engraisés. Notre stratégie était de créer un beau bilan, pour rendre l'entreprise plus attractive pour les futurs acquéreurs.

Nous n'avions plus trop de stratégie de développement, c'était "tout le pognon en trésorerie". C'est vrai pour beaucoup d'entreprises achetées en "LBO" - l'acquéreur rembourse les prêts contractés auprès de la banque d'affaires avec la trésorerie d'exploitation de l'entreprise qu'il achète. Lorsque de telles stratégies sont à l'œuvre dans une entreprise, le cadeau fiscal va directement aux actionnaires, notamment en paiement des intérêts liés au LBO. Tout ça, ils le savaient très bien. » **E. M.**

* Le prénom a été modifié.

grande distribution ou La Poste, comme le proposaient les frondeurs socialistes en 2013.

L'idée circule aussi, au gouvernement et chez plusieurs observateurs, de convertir le CICE en baisse définitive de cotisations sociales. Cela aurait l'avantage de ne pas atterrir sous forme de cash dans la trésorerie des entreprises, comme les sommes versées au titre du CICE. Mais le problème du ciblage resterait entier.

À droite et parmi les économistes libéraux, personne n'ose soutenir que le CICE a rempli ses objectifs. Mais ils proposent un diagnostic caricatural : si le CICE n'a pas créé d'emplois, selon eux, c'est parce que ses gains ont été distribués en augmentations de salaire. Vous n'avez rien vu sur votre fiche de paie ? Le cabinet Aon Hewitt estime pourtant que les revenus ont grimpé de 2,4 % en 2015. Il faut dire que cela concerne surtout les hauts salaires. Les parts variables des cadres ont notamment grimpé de

plus de 10 % en 2015, selon la même source. « *La machine à culpabiliser les salariés est en ordre de marche, et cela dans la plus parfaite mauvaise foi*, écrit Arlette Charlot, ex-chargée de mission dans un cabinet d'expertise comptable spécialisé dans l'assistance aux comités d'entreprise, sur son site (4). *En 2014, la rémunération des actionnaires a augmenté de 30 % et celle des salariés de 1,7 % ; mais ce sont ces derniers qui seraient les véritables coupables !* »

Second diagnostic attendu : il faut aller plus loin en baissant encore l'impôt sur les sociétés. Le « choc fiscal », c'est sûr, débloquera cette fois-ci les réticences des investisseurs à créer des emplois. Pierre Gattaz promet désormais 2 millions d'emplois. Sans rire. C'est également le programme de Nicolas Sarkozy pour 2017 : doubler le montant du CICE. Hollande, quant à lui, veut accentuer l'avantage fiscal pour le porter à 23 milliards d'euros par an. Qui dit mieux ? ●

Il est impossible de savoir précisément où est passée cette manne.

Un petit bol d'air pour les PME

Grâce à une avance sur le montant du CICE, certaines structures ont pu profiter d'une aide précieuse.

Lorsque les milliards pleuvent, il faut bien que cela ait quelques effets positifs. Le CICE aura au moins contribué à mettre en lumière l'action positive de la Banque publique d'investissement (BPI), en soutien aux petites et moyennes entreprises (PME). L'enjeu est de taille, car ces dernières emploient près de la moitié des salariés en France.

La BPI, créée en 2012 par le gouvernement socialiste, a offert un « préfinancement » du CICE. Sur simple déclaration en ligne, les entreprises ont pu emprunter les crédits attendus au titre de cet avantage fiscal. En deux ou trois semaines, elles bénéficiaient alors du montant prévisionnel du crédit d'impôt. Un apport rapide de liquidités qui a pu se révéler crucial pour celles qui étaient en mal de trésorerie. Cela leur a permis de « reconstituer les fonds de roulement, en substitution à des outils de trésorerie que les banques commerciales n'assuraient pas », écrit la sénatrice communiste Marie-France Beaufils dans son rapport d'information sur le sujet. « *J'ai rencontré des entreprises innovantes qui ont un mal fou à trouver les financements nécessaires à leur développement* », précise-t-elle à *Politis*.

Le principal atout de la BPI est qu'elle n'est pas aussi frileuse qu'une banque classique.

« *Le préfinancement est un moyen efficace pour financer sa trésorerie, même pour les entreprises qui n'entrent pas dans les critères de solvabilité d'un emprunt classique*, résume Éric Champenois, directeur des financements de court terme de la BPI France. *Nous accordons largement le préfinancement, tant que nous avons la garantie que l'entreprise sera sur pied assez longtemps pour toucher le CICE que nous lui avançons.* » Résultat, 12 000 entreprises, PME ou TPE pour les trois quarts, ont pu bénéficier d'une aide rapide pour un montant total de 1,7 milliard d'euros en 2015. L'accès à ce surplus de trésorerie a permis à des entreprises de lancer des investissements qu'elles envisageaient pour plus tard.

Le syndicat Force ouvrière, qui revendique la paternité de l'idée d'une banque publique, applaudit son « *fonctionnement très transparent* », contrairement à l'utilisation du CICE dans les grandes entreprises. L'institution, juge le syndicat, « *est capable de vous dire qu'elle a créé 70 000 emplois au total depuis son lancement* ». Conclusion, pour Mohammed Oussédik, de la CGT, l'argent du CICE aurait été beaucoup plus utile s'il avait été déployé pour « *outiller la BPI* ».

Erwan Manac'h

(3) Source : Génération Libre.
(4) www.cuisinedespatrons.com



Je soutiens Politis

- 1 POUR DÉFENDRE ET GARANTIR SON INDÉPENDANCE
- 2 POUR SOUTENIR ET PARTAGER NOS IDÉES
- 3 POUR CONTRIBUER AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE POLITIS

Grâce à l'association **PRESSE ET PLURALISME** vous pouvez faire un don à Politis et le déduire de votre impôt sur le revenu à hauteur de

66% DANS LA LIMITE DE 20% DE VOTRE REVENU IMPOSABLE

EX. POUR UN DON DE 100 EUROS, VOUS NE PAIEREZ QUE 34 EUROS ET DÉDUIREZ DE VOS IMPÔTS 66 EUROS

Je fais un don de€

au profit exclusif de Politis.

Je libelle mon chèque à l'ordre de : **Presse et pluralisme / Opération Politis**

JE PRÉCISE MES COORDONNÉES afin que PRESSE ET PLURALISME puisse émettre un reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt l'année suivant mon versement. Paiement sécurisé également possible en ligne sur www.politis.fr cliquez sur « Pour soutenir Politis ».

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janv. 1978 dite loi informatique et libertés. Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification s toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers

Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque, sous enveloppe affranchie exclusivement à :

Presse et pluralisme, TSA 32649 - 91764 Palaiseau Cedex

Licencier, polluer, s'évader

Depuis 2011, la BNP Paribas a engagé un programme massif de licenciements. Pas moins de 250 agences ont été fermées en cinq ans, et ce mouvement s'accélère aujourd'hui avec un plan de départs volontaires portant sur 675 salariés, annoncé en avril pour les trois prochaines années. Le premier employeur du secteur des services, qui fait vivre 6 000 personnes, suit un « plan stratégique » visant l'économie d'un milliard d'euros par l'informatisation. Et ce, entre autres, grâce au CICE : dans son document de référence, la banque affirme en effet que le CICE a été notamment alloué à des « investissements d'innovation ».

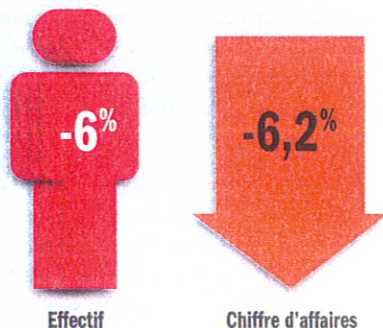
Attac considère par ailleurs la BNP comme « le champion français de l'évasion fiscale » et les révélations des Panama Papers ont mis au jour pas moins de 468 sociétés offshore pour la banque française. Bien que sponsor officiel de la COP 21, la banque s'est également distinguée en 2015 comme lauréate du prix « Pinocchio » pour le climat. La BNP Paribas est « la première source de soutien financier au charbon en France et le neuvième principal financeur de ce secteur au niveau mondial », dénoncent les Amis de la Terre.

BNP



CICE en millions d'euros

Année	CICE (millions d'euros)
2012	-
2013	26
2014	39
2015	36



évolution entre 2012 et 2015

PSA

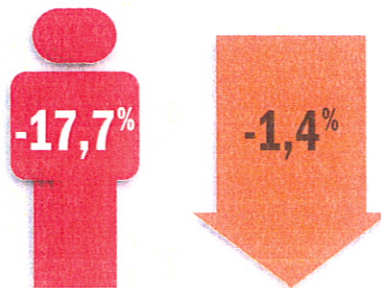


Dividendes

aucun dividende entre 2012 et 2015

CICE en millions d'euros

Année	CICE (millions d'euros)
2012	-
2013	66
2014	108
2015	108



évolution entre 2012 et 2015

Redressement improductif

Sauvé du dépôt de bilan par l'intervention de l'État français et de la société automobile chinoise Dongfeng en 2014, tous deux entrés au capital à hauteur de 14 %, PSA Peugeot Citroën affiche aujourd'hui des bénéfices records. Mais ce rebond a été particulièrement coûteux en matière de destructions d'emploi, avec une incidence sur les salaires (gelés de 2012 à 2016). Quant aux employés qui ont conservé leur emploi, « il y a une forte intensification du travail, une aggravation de la flexibilité et une dégradation importante des conditions de travail », dénonce Jean-Pierre Mercier, délégué syndical CGT du groupe. La situation reste préoccupante, selon le syndicat, car la construction d'usines au Maroc laisse craindre de nouvelles destructions d'emplois dans plusieurs usines françaises.

Insensible à sa propre politique de « modération salariale », le PDG du groupe, Carlos Tavares, a doublé ses rémunérations en 2015, passées à 5,24 millions d'euros annuels (fixe, variable et « actions de performance »), alors que les salariés décrochaient au même moment 8 euros net mensuels d'augmentation et une prime exceptionnelle de 2 000 euros brut.

La carte de la franchise

Depuis 2011, le leader européen de l'hôtellerie (Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis, Formule 1) s'est engagé dans une stratégie nouvelle. Vendre des hôtels qui sont ensuite gérés sous franchise, moyennant redevance à la maison-mère. « L'objectif de cette opération n'est même pas masqué : réduire les coûts, principalement salariaux, afin de « débarrasser » le groupe d'hôtels n'entrant pas dans les critères de rentabilité des actionnaires », s'indigne la CFDT dans un communiqué d'octobre 2015.

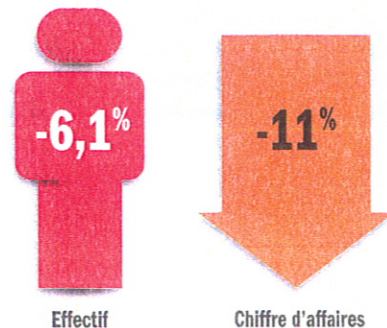
Environ 130 000 personnes travaillent au sein du groupe sous le régime de la franchise ou du « management », avec des avantages sociaux moindres. Seraient notamment visés par le changement de statut, selon la CFDT, le 13^e mois, l'intéressement, la participation ou encore la mutuelle dont bénéficient les salariés d'Accor. « Nous ne pouvons plus faire de rapprochement entre les établissements », regrette également Amar Lagha, secrétaire général de la CGT commerce et services. On note aussi que le groupe a touché l'an dernier 18,6 millions d'euros de CICE tout en augmentant ses dividendes de 15 millions d'euros.

Accor



CICE en millions d'euros

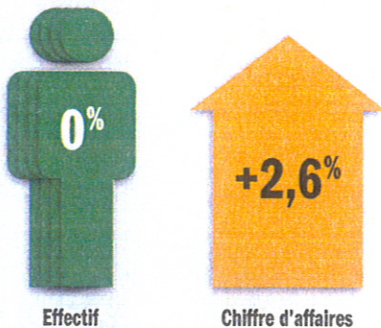
Année	CICE (millions d'euros)
2012	-
2013	10,5
2014	18,8
2015	18,6



évolution entre 2012 et 2015

Combien touchent-ils et que font-ils ?

Carrefour



évolution entre 2012 et 2015

Le PDG double son salaire

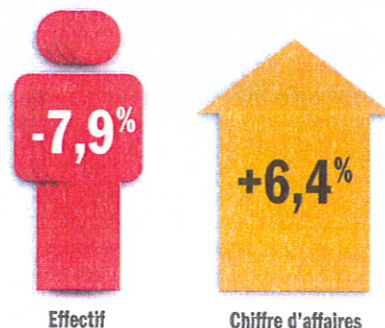
Carrefour affiche des bénéfices confortables mais perçoit tout de même une belle enveloppe de CICE. Côté emploi, ses effectifs se maintiennent en France, à en croire les informations parcellaires que nous avons recueillies dans la presse. Car le groupe est aussi disert sur ses effectifs à l'étranger (380 000 personnes) que discret sur ses salariés en France. Sauf pour se féliciter de la distinction de « premier employeur privé de France ». Carrefour est aussi avare en matière de salaires. En organisant artificiellement le déficit de ses magasins par une savante imbrication de filiales, le groupe parvient à contenir toute revendication salariale. L'enseigne gâte en revanche ses actionnaires, parmi lesquels figure un certain Bernard Arnault. Après son entrée au capital de Carrefour en 2007, il poussait à la vente de Dia en 2011, ce qui a valu une distribution de dividendes équivalente à 700 % des résultats nets de l'entreprise, selon la FDT. Le salaire du PDG du groupe, Georges Plassat, lui aussi doublé entre 2012 et 2015, selon la même source, passant à 7,1 millions d'euros par an (parts fixe, variable et actionnariale cumulées). Ce qui fait tout de même 19 500 euros par jour.

13 emplois détruits par jour

Avec son armée d'environ 230 000 postiers, l'entreprise à capital public touche le plus gros montant de CICE. Cela n'a pas freiné sa politique brutale sur le front de l'emploi : 19 000 destructions de postes en trois ans, au rythme des départs à la retraite et des démissions non remplacées, selon les bilans sociaux. « Ce chiffre monte à 100 000 depuis 2003 ! Nous n'avons pas d'équivalent en Europe », s'indigne Nicolas Galepides, secrétaire général de Sud-PTT. L'activité courrier est certes en diminution (-6,5 % en 2015), mais le nombre d'adresses à distribuer augmente. Il y a donc une intensification du travail des postiers, qui se lit dans le taux d'absentéisme (6,6 %), 2 points au-dessus de la moyenne nationale. La précarisation est également criante : le taux d'embauche en contrat précaire atteint 87 % en 2015.

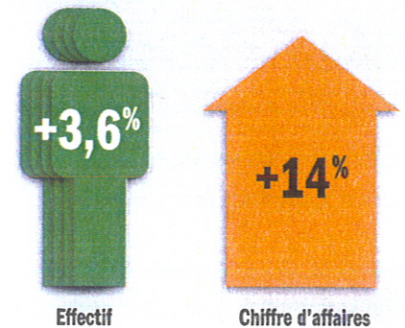
Avec ses 350 millions de CICE, La Poste pourrait verser 1 500 euros à chacun de ses salariés. Ça n'a pas été son choix. « Clairement, l'argent sert à fermer des services publics », gronde Force ouvrière. « L'allocation de l'État pour le maintien du service public a été diminuée en parallèle du CICE », note également la sénatrice communiste Marie-France Beauflis.

La Poste



évolution entre 2012 et 2015

Radiall



évolution entre 2012 et 2015

Le roi de « l'optimisation »

Groupe industriel spécialisé dans l'électronique, Radiall est surtout connu pour son PDG, Pierre Gattaz, également président du Medef et inspirateur du CICE. Rapportée au nombre d'emplois créés, la somme perçue au titre du CICE équivaut chez Radiall à 81 000 euros par emploi. Sans compter que le chiffre d'affaires du groupe est par ailleurs en forte augmentation, ce qui suffit à expliquer la faible hausse des effectifs. Le parallèle, en revanche, est frappant entre le montant du CICE et l'augmentation des dividendes : 1,5 million d'avantage fiscal en 2014 contre une hausse de 1,8 million d'euros de dividendes entre 2013 et 2014.

Pierre Gattaz s'est illustré à partir de 2011 par une belle démonstration d'optimisation fiscale, par le truchement des « prix de transfert ». Une filiale du groupe à l'étranger achète la production aux filiales françaises à des prix cassés, ce qui permet de diminuer la rentabilité, et donc l'impôt, de ces dernières. Entre 2010 et 2011, la part du résultat opérationnel réalisée en France a chuté de 46 % à 19 %, alors que la part de la production en France demeurait équivalente à 46 %, écrit Arlette Charlot sur le blog Dans la cuisine des patrons.